



Discrémiation / mise au placard

Par **patrice13**, le **08/02/2015** à **13:10**

bonjour,rnrnJe suis embauché dans une grosse société de transport du groupe Renault en tant que carrossier peintre depuis 12 ans. Ma société a fait sous traiter mon activité sans en informer les employés concernés au préalable, juste une convocation dans le bureau le vendredi précédent la mise en place de la sous-traitance pour nous dire qu'on ne ferait plus de carrosserie alors que j'ai été embauché pour ça comme le stipule bien mon contrat de travail. Sur ces faits j'envoie un mail à la RH et l'inspection du travail qui ne tarde pas à se déplacer pour demander des comptes car une telle décision devait être mise à l'ordre du jour au CE OU CHSCT rien de ça n'a été fait. La RH m'a répondu que je serai affecté au service retouche pour du vitrage et remplacement de pièces sur des véhicules ce qui reste dans mes compétences. A ce jour, je ne fais que du nettoyage sur des voitures les 3/4 de mon temps le reste des tâches qui devraient me concerner sont données à des intérimaires. Dernièrement, j'ai été mis dans un chapiteau sans lumière une simple baladeuse pour m'éclairer, je commence mon service à 7h00 du matin je devais attendre que le jour se lève pour travailler dans des conditions acceptables, mais les températures basses me gèlent les mains alors qu'à l'intérieur les intérimaires travaillent au chaud et avec de la lumière. De plus, mon entretien de fin d'année 2014 est noté sur des postes que je n'ai jamais occupé. Je demande à mon chef pourquoi il me fait un entretien comme ça il m'a répondu " je suis embêté avec toi, je ne sais pas quoi te mettre sur ton entretien". mon chef m'a dit que ça gêne beaucoup de monde qu'il me dise bonjour. A ce jour, je ne sais plus quoi faire, je pourrais encore détailler beaucoup de choses, je suis très fatigué de tout ça je demande de l'aide et quoi faire. Je n'en peux plus, je ne dors plus, ne mange plus. Que me réserve l'avenir alors qu'avant cette sous traitance j'étais chef d'équipe (pas sur le papier bien sur) et montré comme exemple, pour mon investissement comme stipulé sur mes entretiens annuels de l'époque.